



**COMPTE RENDU
DU COMITE DIRECTEUR
DU VENDREDI 13 JANVIER 2023**

Maison de La Vie Associative

Présents :

Caugant Arnaud
Belières Jean-Pierre
Comparetti Marie Dominique
Sasso Nadège
Jacques Pascal
Barbi Claude

Janiaut Yannick
Gely Sandrine
Wallet Mady
Haensler Hélène
Daraoua Hadj
Del Rio François
Contensuzas Benoit
Chapelain Didier
Noe Frederic
Guille Francis
Lorient Dominique
Michel Christian
Pagani Sylvain
Nuc Gérard
Pasero Guy
Richir Vincent
Sauze Raphael
Rocca Antonia
Serre Thierry
Trigoust Fouad

Président – Salon Triathlon
Adjoint au Maire délégué aux Sports - Vice Président
Vice-Présidente – La Foulée Salonnaise
Trésorière
Trésorier Adjoint – Salon Tennis de Table
Secrétaire Adjoint – Poker Salon 1842

Les Archers Salonnais
Gymnastique Volontaire
Gymnastique Volontaire
Athlétic Club Salonnais
Salon Nord
Salon Cyclo sport
Provence Sport Taekwondo
Salon Hockey Club
GERCSM
Personnalité du sport
La Vaillante
Retraite Sportive Salonnaise
Personnalité du sport
Personnalité du sport
Gymnastique Volontaire
Budo Zen
Pays Salonnais Basket 13
Sporting Club Salonnais
Rugby Club Salon XIII
MMA Académie

Invités :

Miousset Jean Luc
Rochereux Cécile
Hamou Jonathan
Agius Christophe

Elu à la Vie Associative
Salariée OMS
Salarié OMS
Salarié OMS

Excusé(e)s :

Chazeau Laineur-Lothaire

Secrétaire - Echiquier Nostradamus

Celestin Emilie

GR Club Salon/Grans

Jacquín Carole

Badminton Salonais

Bezard Philippe

Académie de Boxe Salonaise

Chahbi Saïd

Boxing Club Salonais

Colombo Gilbert

Club Omnisport Loisir et Culture

Coulomb Julien

Personnalité de sport et MJC

Cunin Claude

Club de Tir Salonais

Lautrous Thierry

Salon Triathlon

Mengome Eric

Arts et Expression

Ortis Christophe

Boxe Training 13

Sapin Marc

Personnalité du sport

Vasseur Remy

Salon Bel Air Foot

Arnaud remercie les personnes présentes et ouvre la séance à 18h45.



Il souhaite ses meilleurs vœux pour l'année qui débute avec de belles organisations de manifestations sportives et présente les nouveaux venus :

- Antonia Rocca qui représente le Sporting Club Salonais ;
- Hadj Daraoua pour Salon Nord ;
- Fouad Trigoust de la MMA Académie ;
- Vincent Richir pour le Budo Zen (Aïkido) ;
- Helene Hassler pour l'Athlétic Club Salonais ;
- Didier Chapelain pour le Salon Hockey Club qui n'avaient pas été présentés à la dernière réunion.

Il présente ensuite l'équipe de l'OMS (Cécile, Jonathan et Christophe) à ses côtés et indique à l'assemblée qu'après Valérie c'est Martine Jullien qui a été mise à disposition de notre structure par la Ville de Salon de Provence.

Il précise que Martine sera affectée à la gestion du matériel prêté aux clubs et à une partie de la gestion administrative de l'APSO.

Le dépôt des demandes de subventions municipales de fonctionnement 2023

Arnaud rappelle que la réunion de ventilation des subventions s'est déroulée le 10 janvier en présence de David Ytier et son équipe (Françoise Long de Paquit et Céline Jourdan), Guy Schoenzetter, Cécile et Christophe.

Il précise que l'outil de ventilation des subventions élaboré il y a quelques années par l'OMS permet à notre structure, suite à la saisie des dossiers par les clubs, de faire des propositions à notre adjoint aux sports et à celui en charge des finances de la Ville de Salon de Provence.

Arnaud rappelle les informations transmises par David Ytier lors de son intervention en Comité Directeur de l'OMS du 7/10/2022 :

- L'absence d'acompte ;
- Le vote des subventions accordées seront votées en conseil municipal du 19/1 et donc réglées en totalité dans la foulée ;
- Les dossiers déposés en retard seront votés en conseil municipal de mars.

Il remercie tous les clubs qui ont répondu aux demandes complémentaires de l'OMS (la plupart du temps car les points demandés dans le dossier de demande de subvention des clubs sont mal compris ou mal formulés).

Il précise que l'OMS va retravailler le document et le soumettre à David Ytier.

Alors que dans le contexte de crise économique David Ytier avait appelé à la modération, il indique que les demandes totales sont supérieures de 28 % à ce qui a été versé en 2022.

Il indique que peu de clubs ont demandé moins qu'en 2022 et que ceux qui ont joué le jeu recevront un courrier de remerciements de David Ytier.

Thierry Serre demande à quel moment les versements interviendront.

Arnaud lui répond que nous pouvons espérer un règlement courant février, dans la foulée du Conseil Municipal du 19 janvier.

L'APSO et le développement du Sport Santé Bien Être dans les associations sportives

Cécile indique que dans le « pilier Sport Santé » les dispositifs sont nombreux et que le plus important est celui du Sport sur Ordonnance appelé : "Activités Physiques et Sportives sur Ordonnance" (APSO).

Elle rappelle que les bénéficiaires atteints de maladies chroniques, surpoids, obésité, covid long peuvent bénéficier de 3 activités hebdomadaires pendant 30 semaines pour une cotisation annuelle de 50€.

Elle précise que ce programme répond à un cahier des charges très précis de tests, de questionnaires, d'échanges avec le corps médical et que les éducateurs doivent être spécifiquement formés.

Elle souligne qu'une augmentation de plus de 30% est enregistrée cette saison (270 participants en cette début d'année) que cette demande ne va cesser de croître.

Cécile indique qu'à l'instar du sport de compétition puis du sport loisir ces dernières décennies, la pratique du "Sport Santé" devient incontournable dans notre société.

Elle rappelle que tout le monde souhaite bouger, faire une activité physique pour son bien-être et que nous parlons alors de Sport Santé Bien Être (SSBE) et que dans ce registre, à ce jour, beaucoup d'associations sont déjà impliquées.

Cécile et l'OMS souhaitent mettre en lumière le travail réalisé par les associations et les aider à s'engager dans cette pratique physique.

Elle insiste sur le fait que de la difficulté à obtenir des créneaux dans des infrastructures sportives municipales reste d'actualité (Evoquée par Benoit) mais que cela ne doit pas être un frein et que des solutions peuvent toujours être trouvées.

Pour conclure, Cécile, informe l'assemblée qu'elle va entreprendre des rencontres pour connaître les attentes, les besoins des dirigeants des clubs intéressés et les accompagner dans le développement de sections SSBE.

Arnaud indique qu'après le sport compétition et le sport loisir la troisième voie pour les associations sportives sera le sport santé.

François s'interroge sur la connaissance des pathologies, sur les limites d'un public qu'il ne connaît pas et pense qu'il sera difficile de trouver de l'encadrement pour cette nouvelle population potentielle au sein de son club (Salon Cyclospor).

Cécile le rassure en lui rappelant que le Sport sur Ordonnance (APSO) est bien différent du Sport Santé Bien Être (SSBE) et que si l'encadrement potentiel n'existe pas au sein du club, il est à l'inverse possible d'intégrer des diplômés du « Sport Santé » dans son association.

Jean Pierre Belières confirme qu'il est possible d'adapter la pratique du cyclisme à la population du SSBE.

Pour conclure sur ce sujet Dominique précise qu'il est préférable de parler d'activité physique plutôt que de sport pour la population que nous évoquons.

Le calendrier du colosse aux pieds d'Argile

Nadège Sasso, trésorière de l'OMS et en charge de faire le lien avec Lucas Sardella (Sporting Club Salonais), à l'initiative de la relation avec Le Colosse aux pieds d'argile, rappelle à l'assemblée que cette association lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage, qu'elle œuvre tant pour la protection des enfants que des encadrants principalement en milieu sportif et qu'elle propose un accompagnement juridique et psychologique gratuit aux victimes.

Suite à une récente rencontre avec Lucas et Alexandre (Responsable de l'association), il est envisagé d'organiser la semaine du colosse entre le 06 et le 11 mars dans le cadre d'un « tournoi jeunes » organisé par le Sporting Club Salonais.

Deux animations sont envisagées :

- Une réunion publique de 2 heures ouvertes à tous (financée par l'OMS) ;
- Une formation de 7 heures à destination des référents au sein des clubs.
Son format reste à déterminer : sur une journée ou deux demi-journées

Y seront traités les sujets suivants :

- Quels comportements avoir ?
- Comment déceler un comportement inhabituel ?
- Comment recevoir la parole de la victime ?
- Comment agir ?
- Comment l'accompagner ?

Une attestation de formation sera délivrée

Hélène demande s'il y a un coût pour la formation individuelle.

Nadège lui répond que le coût de la formation sera d'environ 50 euros (en fonction du nombre de participants), finançable par l'AFDAS.

Le label handicap 2023

Jonathan, référent sport handicap à l'OMS informe l'assemblée que le Label OMS Handicap, créé en 2022, a fait l'objet d'une remise symbolique de diplôme en salle du conseil municipal.

Il rappelle que les associations sportives lauréates de cette première session ont été La Vaillante, MJC, EDUCAL, Salon TT, Badminton salonais, Provence sport Taekwondo.

Il rappelle le contenu de la charte qui donne droit au Label OMS Handicap (En pièce jointe au présent compte rendu).

Il précise que ce label sera renouvelé chaque année et que de bien entendu de nouveaux clubs peuvent se positionner pour la délivrance de labels 2023.

Il indique que la clôture des candidatures est fixée au 7 avril 2023 et que la remise des diplômes se fera à l'Hôtel de Ville le vendredi 14 avril en fin d'après-midi.

Au-delà du plaisir d'accompagner une personne en situation de handicap dans la pratique d'une activité physique, Jonathan rappelle les avantages du label OMS handicap :

- L'identification dans le guide des sports et l'allée des sports ;
- La priorité pour dans les interventions, dédommagées, des dispositifs OMS Handi ;
- Le versement d'une aide financière de la ville à partir ;
- La transmission de l'information de la capacité à accueillir de façon structurée des personnes en situation de handicap auprès du CCAS, de la MDPH, de l'AGAPEI 13, de la FFSA et de la FFH.
- La passerelle pour la délivrance du label Sport handicap du Conseil Départemental 13 (22 millions d'euros ont été alloués en 2022 pour la pratique du sport pour tous).

Jonathan rappelle qu'une formation dispensée par la Fédération Française de Sport Adapté s'est déroulée en 2022 à l'initiative de l'OMS.

16 éducateurs salonais ont bénéficié de cours théoriques et de cas pratiques avec la venue d'un IME.

Il ajoute qu'une formation gratuite du département « club inclusif » pour les éducateurs et les présidents de club se déroulera en Mars/Avril sur Salon de Provence.

Jonathan termine son intervention en remerciant tous les clubs ayant participé en 2022 (et auparavant) aux formations et dispositif handicap de l'OMS.

Les stages 100 % gratuits de février 2023

Christophe rappelle que le prochain stage 100 % gratuit de l'OMS, destiné aux 6-12 ans salonais, se déroulera principalement (il y a quelques dates sur la première semaine) sur la deuxième semaine des vacances scolaires (du 20 au 24 février).

Il remercie les 15 clubs qui y participent.

Il avoue que ce dispositif, qui a débuté en 2015, était initialement mis en place pour effectuer une passerelle vers l'association sportive.

S'il a rapidement pris sa place dans le paysage salonais et qu'il est apprécié des enfants comme des parents, le passage en club reste marginal.

Un flyer a donc été créé pour que les parents prennent contact avec l'association proposant l'activité que leur enfant vient d'essayer.

Celui reprend le nom du club, invite à se rendre sur le site de l'OMS pour le contacter et y trouver les informations indispensables et y associe une participation financière de 20 €.

Il rappelle également l'existence de dispositifs complémentaires pour régler une partie de la licence.

Benoit suggère d'y ajouter un dispositif mis en place par la CAF (pass-enfant.caf13.fr)

Notre enfant a participé à l'activité :
lors des Stages 100 % gratuits de l'OMS
et souhaite pratiquer cette discipline en club ?

Retrouvez les conditions d'inscription au :
Provence Sport Taekwondo

Retrouvez toutes les informations de cette association sportive sur le site de l'OMS :
www.oms-salon.com

Rubrique :
 Faire du sport à Salon de Provence
 Annuaire des Clubs

Et bénéficiez d'une aide de
20€ de l'OMS
Pour une première inscription

Renseignements : 06 37 11 86 69

Vous pouvez également bénéficier des dispositifs ci-dessous :

- De la 6^{ème} à la 3^{ème} :
- pass-enfant.caf13.fr
- De 3 à 11 ans :
- De 3 à 11 De 6 à 18 ans :

Christophe précise donc aux dirigeants de club l'intérêt de mettre régulièrement à jour les informations présentes dans l'« annuaire » du site (Cheminement « Faire du sport à Salon de Provence » puis « Rejoindre un club »).

Il rappelle qu'un identifiant et un mot de passe leur a été transmis il y a quelques mois et que les modifications effectuées au fil de l'eau seront systématiquement prises en compte par Valérie pour actualiser la prochaine version du guide des sports.

Il ajoute que les clubs peuvent se rapprocher de Valérie s'ils ont perdu leur mot de passe.

Enfin il remercie le service des sports pour son accompagnement dans la construction du programme de février.

Le troisième minibus et les barnums

Arnaud indique que la commercialisation des encarts publicitaires en vue de l'acquisition d'un troisième minibus débute le 17 janvier.

Il ajoute que l'achat de 3 barnums, lors de la dernière réunion de Comité Directeur, a fait l'objet d'un dépôt de dossier de demande de subvention auprès du département.

Echanges divers

- Gérard Nuc informe les responsables de clubs présents de l'existence d'un travail de collecte du monde sportif effectué par le Conseil Départemental.

Les informations relatives à cette action sont en annexe du compte rendu.

- Dominique Lorient, président l'association La Vaillante Sport et Handicap, nous fait part de l'acquisition de trois joëlettes



Il précise à l'assemblée qu'il sollicitera des clubs pour envisager des sorties.

- Benoit demande à Jean Pierre s'il est possible de se positionner sur le gymnase de St Come pour organiser des manifestations ponctuelles

La réponse de notre élu aux sports est positive

Conclusion par Arnaud

Arnaud passe la parole à Jean Pierre Belières, adjoint aux sports.

Jean Pierre remercie les clubs pour leur présence, leur souhaite ses meilleurs vœux et insiste sur la nécessité de partager les infrastructures sportives dans le meilleur état d'esprit possible.

Sur ces bonnes paroles, Arnaud Caugant clôture la réunion à 20h15 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Claude Barbi
Secrétaire Adjoint

Arnaud CAUGANT
Président